



Conditions générales de vente

La location d'un emplacement nu ou d'un hébergement implique la totale acceptation des conditions de ventes ci-dessous décrites, par les parties contractantes.

- **Réservation :**

Toute demande de réservation ferme doit être accompagnée du versement d'un acompte de 100% de votre séjour.

Votre réservation aura une valeur contractuelle uniquement après réception d'une confirmation écrite de la part du Camping Le Moulin du Luech.

- **Tarifs :**

Votre séjour est exprimé TTC d'après le tarif correspondant à la saison. La taxe de séjour est à régler à votre arrivée afin d'être remise aux autorités communales. Elle n'est pas comprise dans le prix de votre réservation.

Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou celui de la TVA.

- **Disponibilité :**

Chaque séjour proposé est disponible et peut être réservé. Toutefois, la direction se réserve un délai de 72 heures à partir de la passation de la commande pour infirmer la réservation, si le séjour était devenu indisponible, suite à des modifications exceptionnelles et indépendantes de notre volonté. Nous vous en informerons par mail dans les 72 heures. Vous pourrez alors demander l'annulation ou l'échange de votre commande. Aucune indemnité compensatrice ne pourra être réclamé au camping Le Moulin du Luech**.

- **Mode de paiement acceptés :**

Les prestations consommées pourront être réglées en chèque bancaire à l'ordre du Camping Le Moulin du Luech**, chèque vacances, virement, espèce, carte bancaire.

- **Capacité :**

Le nombre de personnes mentionné par logement ou emplacement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

- **Location d'emplacements de camping :**

Les emplacements nus, peuvent accueillir jusqu'à 5 personnes (y compris enfant en bas âge), pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car. Le type de campement devra être précisé au moment de la réservation afin d'obtenir un emplacement adapté.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires :

- Forfait randonneur : 1 emplacement pour 2 personnes, une tente.
- Forfait nature : 1 emplacement pour 2 personnes, 1 camping-car ou 1 voiture avec une tente ou une caravane.
- Forfait confort : forfait nature + électricité

Les départs doivent s'effectuer entre 8h et 12h et les arrivées entre 15h et 19h. Tout dépassement engendre la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Les personnes (adultes ou enfants) et les éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier supplémentaire.

L'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur. Aucun remboursement ne sera effectué si l'emplacement ne correspond pas aux attentes du client.

- **Location d'hébergements :**

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

En basse saison, c'est-à-dire hors Juillet Aout, les locations sont disponibles à partir d'une nuit. Cependant, en Juillet/ Aout les réservations sont généralement d'une semaine du Samedi au Samedi ou du dimanche au dimanche.

Les locations sont disponibles à partir de 17h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 11h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. En fin de séjour les locations devront être restituées dans le même état que le jour d'arrivée. Toutes dégradations ou insalubrités seront facturées au client même après son départ en cas de dissimulation.

Il est strictement interdit de fumer dans les locations. Les mégots ne doivent pas être jetés par terre.

- **Arrivée retardée ou départ anticipé :**

La totalité de votre séjour, mentionné sur votre bon de réservation, sera due et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement, en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

- **Non présentation sur le camping :**

En cas de non présentation et sans justificatif durant un délais de 24 heures à compter du début de votre séjour, nous disposerons de votre hébergement ou emplacement. Nous retenons les frais en application de notre politique d'annulation.

- **Annulation :**

Annulation à l'initiative du camping le Moulin du Luech : En cas de force majeure, votre séjour sera annulé et remboursé en totalité. Aucun frais de dédommagement ne pourra être réclamé. Nous ferons tout notre possible pour vous proposer une alternative.

Annulation de séjour par l'acheteur : Toute demande d'annulation devra être effectuée par courrier ou mail avec accusé de réception.

Pour l'annulation d'un emplacement nu ou d'un locatif :

- Plus de 30 jours avant votre arrivée 5% seront conservés à titre de frais de dossier.
- De 31 à 16 jours avant votre arrivée 50% du prix de votre séjour sera encaissé.
- Moins de 16 jours avant votre arrivée, la totalité du séjour sera facturée.

Les coffrets (wonderbox, naturabox, smartbox...) devront être annulé plus de 31 jours avant la date d'arrivée autrement ils seront perdus en intégralité.

En cas de maladie grave ou décès et sur présentation d'un certificat, votre séjour pourra être reporté sur la saison en cours.

- **Description des prestations :**

Les informations générales indiquées dans la brochure et sur le site internet sont données à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme contractuelles dans la mesure où elles peuvent être modifiées en cours de saison (par exemple par décision municipale). Le camping garantit l'authenticité des informations et leur caractère ni trompeur, ni mensonger. Les photos n'ont qu'une vocation d'illustration et ne sont pas contractuelles. Il va de soi que les clients seront informés de toute modification.

- **Dégradation :**

En cas de détérioration ou d'insalubrité, les personnes responsables devront rembourser les frais de remise en état.

- **Personne mineure :**

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sauf s'ils possèdent une attestation parentale.

- **Animaux :**

Les animaux domestiques sont acceptés sur le camping uniquement s'ils sont tenus en permanence en laisse et avec un carnet de vaccination à jour. Les chiens de catégorie un et deux ne sont pas autorisés sauf accord du propriétaire du camping par écrit mail ou papier. Les animaux doivent rester à l'extérieur des locations et des bâtiments. La mauvaise gestion de votre animal de compagnie pourra engendrer l'expulsion du terrain de camping et votre séjour sera facturé en intégralité sans pouvoir réclamer aucune compensation.

- **Responsabilité civile :**

En cas de vol, dégradation, incendie, intempérie, inondation... le camping décline toute responsabilité. Vous devez obligatoirement avoir souscrit à une responsabilité civile pour pouvoir séjourner au camping Le Moulin du Luech***.

- **Règlement intérieur :**

Tout campeur doit avoir lu le règlement intérieur ainsi que les conditions générales de vente et doit les appliquer à la règle sous peine de résiliation du contrat.